

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie les fascicules 2021/1 (janvier-mars) et 2021/2 (avril-juin) des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAI)*, qui viennent de sortir des presses. L'ensemble totalise 984 pages et comporte 225 illustrations.

La livraison 2021/1 des *CRAI*, qui ont repris leur découpage habituel en quatre volumes annuels, couvre les mois de janvier à mars et rassemble les textes de 11 communications et d'une note d'information, se rapportant à l'Antiquité, à l'orientalisme et au Moyen Âge.

Plusieurs exposés sont dus à des membres ou à des correspondants de l'Académie : « Des Sabéens dans la Corne de l'Afrique (Somalie du Nord) vers les VIII^e-VII^e siècles av. l'ère chrétienne », par M. Christian ROBIN et quatre de ses collègues ; « La notion de “culture-mère” appliquée aux Olmèques, une polémique née dans les années 1980 : état de la question », par M. Dominique MICHELET ; « La bureaucratie d'un État mycénien et la chute de Pylos », par M. Louis GODART, associé étranger de l'Académie ; « Alexandre le Grand aux confins de l'Empire sassanide (fin V^e-début VII^e s.) : une version judéo-iranienne de la visite au paradis terrestre sur un bol bactrien du Tibet, avec une note additionnelle sur la rencontre avec Dandamis d'après un parchemin pehlevi d'Égypte », par M. Frantz GRENET, élu depuis lors membre de l'AIBL, et M^{me} Anca Dan ; « Nouveau témoignage sur l'expédition de Renaud de Châtillon en mer Rouge en 578/1182-83 », enfin, par M. Jean-Michel Mouton, correspondant français de l'Académie.

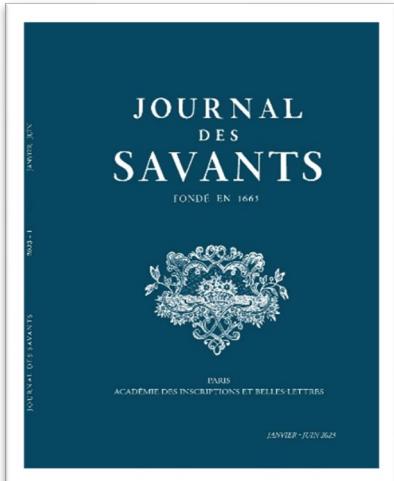
On trouvera également dans ce fascicule 23 recensions d'ouvrages présentés en hommage en vue de distinguer études et travaux récents, ainsi que deux rapports : celui de la commission du concours des Antiquités de la France, par M^{me} Nicole BERIOU, et celui de la commission du prix Gobert, par le regretté Philippe CONTAMINE.

S'y ajoutent, enfin, six allocutions prononcées par M. Yves-Marie BERCE, président de l'Académie en 2021, à l'occasion des décès qui venaient de frapper notre Compagnie : ceux de MM. Jean-Marie DENTZER, Jean RICHARD et Jehan DESANGES, tous trois membres de l'AIBL, celui de Gilles CONSTABLE, associé étranger, ainsi que ceux de M^{me} Edda Bresciani et M. Cyril Mango, tous deux correspondants étrangers.

La livraison 2021/2 des *Comptes rendus* réunit quant à elle les textes de 12 exposés donnés lors des séances de l'Académie des mois d'avril à juin, dont deux ont été présentés lors d'une des sessions du colloque « La lettre et l'esprit : l'École des chartes inattendue », organisé dans le cadre de la célébration du bicentenaire de l'École nationale des chartes (1821-2021), auquel M. Michel ZINK, alors Secrétaire perpétuel de l'AIBL, avait donné des conclusions, et deux autres à l'occasion de la séance thématique dédiée à la mémoire d'Édouard CHAVANNES. Plusieurs communications sont dues à des membres ou correspondants français de l'Académie : MM. Alain THOTE (« Édouard Chavannes (1865-1918) : une première approche scientifique de l'art chinois »), Alain DE LIBERA (« Dante et la philosophie. Hommage à Étienne Gilson ») et Olivier Poncet (« Un coup d'État de parchemin ? La lettre cardinalice au pape Clément VII du 16 septembre 1527 »).

On trouvera également dans ce fascicule l'allocution prononcée par M. Yves-Marie BERCE, président de l'Académie en 2021, à l'occasion du décès de M. Pierre Guichard, correspondant français ; 26 recensions d'ouvrages déposés en hommage devant la Compagnie, ainsi que les textes de plusieurs rapports : sur l'état des publications de l'Académie pendant l'année 2020, dû à M. Michel ZINK ; sur l'état et les activités de l'École française d'Extrême-Orient durant l'année 2020, dû à M. Pierre-Sylvain FILLIOZAT ; et sur l'état et les activités de l'Institut français d'Archéologie orientale durant l'année 2019-2020, dû à M. Nicolas GRIMAL, élu depuis lors Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Nicolas GRIMAL



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'académie de la part des trois directeurs du *Journal des Savants*, MM. Jacques Jouanna, Jacques Dalarun et moi-même, le fascicule janvier-juin 2023 qui a bénéficié des soins et du dévouement de M. Matthieu Guyot pour une parution dans le temps requis. Ce fascicule qui forme un volume de 277 pages comporte trois articles dans lesquels, successivement, Caroline Magdelaine et Jean-Michel Mouton éditent et traduisent des fragments d'un *Commentaire au Serment* attribué à Galien retrouvés dans un manuscrit arabe, Thierry Pécout étudie le culte de Marcellin d'Embrun, Jacques Berlioz se penche sur une maxime tirée de *l'Histoire de la destruction de Troie* par Joinville.

Des sources arabes nous ont transmis des fragments d'un *Commentaire au célèbre serment hippocratique* sous le nom de Galien, les sources gréco-romaines étant silencieuses sur l'existence même d'un tel texte. Caroline Magdelaine et Jean-Michel Mouton leur consacrent le présent article intitulé « Le *Commentaire au Serment* attribué à Galien : édition et traduction commentée des fragments retrouvés dans un manuscrit arabe du IX^e siècle ». Quelques feuillets sauvés de l'incendie de la grande mosquée de Damas de 1893 contiennent des fragments d'un manuscrit sur parchemin de ce commentaire. L'examen paléographique reconnaît une écriture d'époque abbasside, vraisemblablement de la deuxième moitié du IX^e siècle, ce qui ferait de ce manuscrit le plus ancien témoignage de ce texte. Il existe d'autres traductions du *Commentaire du Serment*. La comparaison avec elles, l'existence de citations du *Commentaire* retrouvées dans ce manuscrit, permettent d'identifier ces fragments. La comparaison avec d'autres manuscrits du même texte, la présence de variantes suggèrent deux versions, brève et longue. Les deux auteurs établissent que cette traduction arabe n'est pas une fiction orientale, mais est bien une traduction arabe d'un original grec, faite avec bonne connaissance de la médecine hippocratique. Le silence de Galien lui-même et celui des sources grecques sur l'existence de l'original n'est pas forcément un obstacle à l'attribution à Galien. La certitude des auteurs arabes milite en sa faveur. Le commentaire arabe contient plusieurs thèmes chers à Galien, la dénonciation des charlatans ou des médecins de vie déréglée, attirés par l'appât du gain, l'insistance sur le principe d'équité. De fait, il y a une communauté d'idées plutôt de caractère naturel et général, mais aucun indice précis ne vient établir une attribution définitive. Cette riche introduction est suivie d'une édition complète des fragments arabes avec en regard une traduction française, puis d'un commentaire suivi encore plus riche. Un fac-simile des treize feuillets montre de légers dommages causés par l'incendie qui ont nécessité des restitutions dans des débuts et fins de ligne.

Thierry Pécout s'intéresse au culte des saints évêques médiévaux et dans un article intitulé « Le culte de Marcellin d'Embrun » étudie le cas de cet évêque et confesseur d'Embrun vénéré avec ses compagnons Vincent et Dominin dans la cathédrale de cette vieille cité de Haute-Provence. Marcellin a généré un corpus hagiographique ancien, une *Vita* et des *Miracula*, ce qui est une base pour étudier « les usages du culte de Marcellin dans le cadre de l'église d'Embrun elle-même et de ses tentatives d'affirmation comme métropole ». Marcellin se place au IV^e siècle. Son culte est évoqué par Grégoire de Tours, mais n'est attesté à Embrun qu'au milieu du XI^e siècle. La liturgie de la messe l'intègre avec une hymne et des oraisons provenant de la *Vita*. Le culte est bientôt diocésain, onze sanctuaires recensés dans les environs et d'autres dans des diocèses avoisinant. Des dévotions à Nazaire, Vincent, Dominin se développent dans le sillage de Marcellin. Les lectionnaires, les relations hagiographiques de martyrs, Nazaire, Celse, Peladius etc. foisonnent. Au total Marcellin apparaît représenter une figure de saint évêque exerçant une fonction « d'intercesseur et non de modèle, un discours de sujexion et non une quête de spiritualité personnelle ».

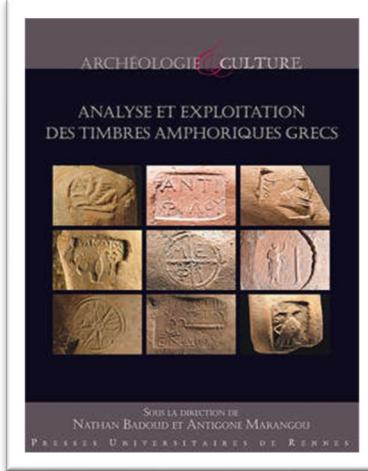
Thierry Pécout consacre la deuxième partie de l'article à la documentation hagiographique sur Marcellin : la *Vita* représentée dans dix manuscrits, les *Miracula ou Virtutes sancti Marcellini* représentés dans les mêmes manuscrits, l'*Hymnus sancti Marcellini* disponible dans deux manuscrits et un fragment. Marcellin est présent dans des martyrologes, des antiennes, des oraisons. Les livres liturgiques de l'Église d'Embrun comprennent le Missel du chapitre cathédral Sainte-Marie d'Embrun (XII^e s.), son calendrier, le missel de l'Église d'Embrun (XIII^e ou XIV^e s.) dans un fragment, le bréviaire de cette église (début du XIV^e s.), l'antiphonaire de son office (1350-1375), le bréviaire d'Embrun (deuxième moitié du XIV^e s.), le missel de l'Église d'Embrun en usage à Glandèves (c. 1420-1430) dont le décor pourrait être une œuvre du « maître de Murri » marqué par la peinture néerlandaise élaborée dans le contexte avignonnais, un missel

d'Embrun (milieu du XV^e s.), un missel votif d'Embrun (XV^e s.) mutilé ou inachevé, un bréviaire d'Embrun (XV^e s.), le bréviaire d'Embrun imprimé (1489), des manuscrits notés du Trésor de la cathédrale d'Embrun (fin XVI^e-début XVII^e s.) à notation musicale. La province d'Embrun a fourni des livres liturgiques de ses cathédrales, le sacramentaire du chapitre Sainte-Marie du Bourg de Digne (c. 1300-1320), le lectionnaire de l'office de l'Église de Digne (ap. 1340-av. 1370), le missel de l'Église de Digne (XIV^e s.), un bréviaire en usage dans un couvent d'augustins, probablement celui de Castellane (début du XIV^e s.), le bréviaire du chapitre Sainte-Marie de Senez (fin XII^e-XIII^e s. avec additions du XIV^e s.), le bréviaire des chapitres de Vence puis de Grasse (ap. 1323, av. 1363), le missel à l'usage du chapitre Sainte-Marie de Grasse (c. 1316-1334). Thierry Pécout prend le soin de donner des analyses et de transcrire les textes latins des lectio et autres, constituant un corpus consistant de livres liturgiques en cours dans cette province durant le dernier Moyen Âge.

Sous le titre « ‘Car vous savez ce que le sage dit...’ . L'*Histoire de la destruction de Troie* de Guido delle Colonne dans la *Vie de saint Louis* de Jean de Joinville » Jacques Berlioz scrute l'origine d'une sentence que Joinville rappelle au roi Louis livré, non sans quelque excès, à la douleur d'avoir perdu sa mère : « la souffrance que l'homme peut avoir au cœur ne doit pas paraître sur son visage ; car celui qui la laisse paraître en rend ses ennemis joyeux et attriste ses amis ». Cette sentence est très proche d'un passage de l'*Historia destructionis Troiae* achevée en 1287 par Guido delle Colonne. Elle est alors prononcée par Agamemnon quand il reproche à son frère Ménélas de s'abandonner à la douleur de la perte de son épouse Hélène enlevée par les Troyens : « La douleur révélée de façon manifeste dans l'adversité provoque plus de chagrin chez les amis et engendre de plus grandes joies chez les ennemis. » Et l'on n'a pu jusqu'à présent déterminer d'autre source antérieure à Guido. La comparaison entre le texte de Guido et celui de Joinville montre une différence notable sur la localisation de la douleur éprouvée, non définie chez Guido, précisément partant du cœur pour gagner le visage chez Joinville. Il y a un intervalle de 18/22 ans entre l'achèvement du livre de Guido (1287) et la composition de la *Vie de saint Louis* (1305-1309). Joinville a donc pu accéder à l'ouvrage de Guido qui a bénéficié d'un succès immédiat dans sa forme originale en latin. Il a pu connaître une forme française de la sentence de façon orale et la mémoriser lors d'une lecture faite par un clerc en traduction. Avait-il présent à l'esprit que la sentence appartenait à Guido ? Il l'introduit par la mention « car vous savez que le sage dit... » Pensait-il alors à Agamemnon réputé pour sa sagesse, ou à un personnage idéal ? Deux autres emplois similaires de cette formule d'introduction d'une maxime chez Joinville, montrent qu'en fait une telle formulation est un procédé littéraire connu.

Plus troublant est le fait que, si Joinville tire la sentence de l'*Historia* de Guido achevée en 1287, il n'a pu la prononcer devant le roi à la date de 1253 lors de son entrevue. Et ce ne serait pas un témoignage direct qu'il rapporterait. A-t-il réécrit la scène et rapporté ce qu'il aurait pu ou voulu dire au roi livré à sa douleur, mais non ce qu'il a effectivement dit ? De fait, il dit peu de chose de la douleur du roi et se montre même très dur devant le roi trop peu maître de ses émotions. Plusieurs témoignages rapportent cette faiblesse du roi. Les positions des prélats dans cette occasion sont de condamner l'excès dans la manifestation de la douleur. Joinville se place donc dans le droit fil des dénonciateurs du comportement excessif. Par ailleurs on note l'absence de référence à la geste troyenne dans tout son récit de la croisade, comme de toute mention de l'origine troyenne des Francs. Si Joinville a tiré un bel aphorisme de l'*Historia* de Guido delle Colonne, il a rédigé sa *Vie de saint Louis* postérieurement, a fait une réécriture de ses propres souvenirs, a enjolivé la scène de sa remontrance au roi en citant après coup une maxime qu'il jugeait appropriée, sans que l'on puisse affirmer qu'il ait pu alors penser qu'elle appartenait à un héros grec.

Pierre-Sylvain FILLIOZAT



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de leurs éditeurs scientifiques – avec un retard dû à diverses circonstances générales et particulières - l'ouvrage intitulé *Analyse et exploitation des timbres amphoriques grecs*, publié sous la direction de Nathan Badoud et d'Antigone Marangou dans la collection « Archéologie et culture » des Presses Universitaires de Rennes en 2019, 392 p. Ce sont les actes d'un colloque tenu à Athènes en 2010 déjà ; s'ils ont paru, eux aussi, avec un grand retard, ce délai – auquel le nombre des parties prenantes au projet et leur diversité linguistique ne sont sans doute pas étrangers - aura eu au moins l'avantage de permettre aux éditeurs d'élaborer une publication de grande valeur, non seulement par la qualité de chacune des contributions mais aussi par le soin mis à l'impression de l'illustration (souvent en couleur), à l'insertion de nombreux tableaux et à la confection des index, en particulier à celui des noms propres, enrichi de deux sous-index, en

quelque sorte, qui enregistrent d'une part les «qualificatifs appliqués aux fabricants» et, d'autre part, ceux qui le sont aux «éponymes», c'est-à-dire aux magistrats sous le mandat, sinon toujours la responsabilité desquels, année après année, était effectué le timbrage (avec d'autres index encore, répertoriant les «localités et communautés», les mois du calendrier de Rhodes et enfin les lettres isolées), sans parler d'un très précieux index des emblèmes, qui fournit la liste alphabétique de tous les animaux, végétaux et objets divers figurant sur les timbres. L'ouvrage s'achève par la publication de quelque 35 résumés d'auteur – tous rédigés en français, y compris pour les communications publiées en anglais (ce qui constitue l'exact contre-pied, relevons-le au passage, de ce que l'on impose communément aujourd'hui aux chercheurs francophones!). Cela donne ainsi à l'utilisateur la possibilité de prendre, *in fine*, la mesure de l'apport très varié d'un tel ouvrage. L'octroi d'un soutien financier par la Fondation Simone et Cino Del Duca de l'Institut de France pour l'édition de ce volume est donc tout sauf immérité.

Les deux éditeurs sont, l'un et l'autre, des connaisseurs avertis de ce que ce l'on dénomme aujourd'hui «l'amphorologie», dont la spécificité est de se situer à mi-chemin de l'archéologie proprement dite - puisque l'étude du support, à savoir les amphores vinaires elles-mêmes, y est fondamentale - et de l'épigraphie, à travers les timbres (imprimés le plus souvent sur les anses du vase), inscriptions qui, certes, posent souvent de redoutables problèmes, mais qui permettent, en de très nombreux cas, non seulement de déterminer le lieu de fabrication des amphores (sinon toujours l'origine réelle de leur contenu quand elles atteignaient leur lieu de trouvaille) et de les dater avec une précision croissante. Aussi l'amphorologie s'est-elle imposée comme une science auxiliaire de premier intérêt dans l'étude du matériel mis au jour sur, pratiquement, tous les chantiers de fouille de la Méditerranée gréco-romaine, et parfois bien au-delà. Mme Antigone Marangou, maître de conférence HDR à l'Université de Rennes 2, est spécialiste notamment des amphores crétoises, auxquelles elle avait consacré sa thèse publiée dès 1996 ; ayant été associée par la suite aux fouilles de l'École française d'Athènes sur le site d'Amathonte à Chypre, elle donne dans le présent volume deux études, l'une sur «Le timbrage des amphores crétoises à l'époque hellénistique ; une chronologie révisée», l'autre intitulée «Emblèmes égyptisants sur les timbres des jarres à "anses de panier" d'Amathonte», qui ouvre de nouvelles perspectives sur une catégorie *sui generis* de la production amphorologique ; elle cosigne en outre (avec Eusth. Raptou et N. Badoud) une seconde contribution à l'amphorologie chypriote (dans le cadre, cette fois, des fouilles menées sur un secteur de la nécropole de Néa Paphos).

Naguère encore professeur d'archéologie classique à l'Université de Fribourg (Suisse), aujourd'hui Directeur du Service archéologique de la République et Canton de Genève, l'ancien membre étranger de l'École française d'Athènes qu'est Nathan Badoud a certainement joué un rôle de premier plan dans l'organisation du colloque athénien de 2010 et dans l'édition du volume publié près de dix ans plus tard. De cette très forte contribution au succès de l'entreprise témoigne le fait qu'il est l'auteur de pas moins de quatre communications (dont deux en collaboration avec d'autres spécialistes). Dans une brève mais très dense introduction, N. Badoud brosse l'histoire de la discipline depuis les premiers tâtonnements à la Renaissance jusqu'aux développements les plus récents, en mettant en évidence l'œuvre de quelques pionniers (avec des portraits photographiques bienvenus), en particulier le Suédois M. P. Nilsson (pour son catalogue exemplaire des timbres de Lindos dans l'île de Rhodes), l'Américaine V. Grace (pour ses travaux novateurs en matière de stratigraphie et de chronologie sur la base des fouilles de l'Agora d'Athènes), le Russe B. N. Grakov (pour sa mise en évidence des très importants centres de production que furent Sinope

et Héraclée sur la rive sud du Pont Euxin), et enfin, tout près de nous, Yvon Garlan, correspondant français de l'Académie, disparu fort récemment (2021) au terme d'une très riche carrière d'historien de la société et de l'économie grecques, qui fut notamment l'initiateur d'un nouveau type de recherches sur les amphores antiques, à savoir la détection des ateliers de production et la fouille de leurs dépotoirs. Y. Garlan avait d'ailleurs publié sous l'égide de l'AIBL un ouvrage qui a fait date, *Amphores et timbres amphoriques. Entre érudition et idéologie*. Présent lors du colloque de 2010, Y. Garlan a pu y donner la conférence d'ouverture, qui prolongeait sa réflexion sur « la finalité du timbrage amphorique grec », considéré encore par lui comme « une ténébreuse affaire ». Il n'empêche que grâce à ce savant, dont l'activité à Thasos avait commencé dès le milieu des années 60, il paraît désormais établi que le timbrage n'a décidément rien à voir avec une opération privée de caractère commercial mais qu'il s'agit, à n'en pas douter, d'une « initiative publique de nature administrative », dont le but était très probablement fiscal. Y. Garlan revient sur cette question dans une seconde communication, plus technique, relative à l'atelier d'Héraclée sur la mer Noire (« Le timbrage amphorique grec a-t-il été une initiative privée ? : l'exemple "héracléote" »). Si la réponse est ici nécessairement plus complexe, le cas assez particulier offert par le matériel (aujourd'hui très considérablement augmenté) de cette cité coloniale ne saurait, semble-t-il, remettre fondamentalement en question les conclusions tirées de l'étude des autres grands ateliers (même si, sur ce point, il semble y avoir encore d'assez profondes divergences entre spécialistes : cf. *Rev. Et. Gr.* 132, 2019, p. 162 sqq. n° 92-99).

Après ces réflexions de grande portée, l'ouvrage est divisé en trois grandes sections, constituées chacune d'un nombre variable de contributions. La première regroupe des études portant sur « Les débuts du timbrage », question encore assez obscure mais évidemment très digne d'attention. Outre l'article déjà cité d'A. Marangou sur Amathonte, on y trouvera une utile mise au point, due à P. Dupont, sur « Les timbres amphoriques de la Grèce archaïque et des débuts du classicisme », de même qu'un article en anglais de deux chercheuses grecques, V. E. Stefanaki et Fan. K. Seroglou, qui examinent un certain nombre de « types monétaires représentés sur les timbres amphoriques » (entre la fin du V^e et la fin du IV^e s.). Le chapitre le plus substantiel, consacré aux « centres de production », se subdivise lui-même en plusieurs sections. La première, comme il se devait, porte sur Thasos, à la fois parce que les très nombreux timbres thasiens furent parmi les premiers à être localisables grâce à l'ethnique ΘΑΣΙΩΝ (puis ΘΑΣΙΟΝ) imprimé le plus souvent de manière parfaitement lisible, et aussi, bien entendu, parce que les fouilles de l'Ecole française d'Athènes ont livré, depuis plus d'un siècle (1911), un stock très considérable de spécimens, sans parler de tous ceux trouvés ailleurs que dans cette île, au point que ce riche matériel put, dès 1957, faire l'objet d'un corpus très méritoire, mais dont le classement est depuis longtemps dépassé ; à quoi s'ajoute que les travaux d'Y. Garlan sur la stratigraphie de l'enceinte thasiennes, puis ses fouilles systématiques de quelques ateliers d'amphores situés dans le territoire insulaire ont joué un rôle décisif, comme on l'a noté, pour l'évolution des recherches amphorologiques en général. Cette section thasiennes s'ouvre par une étude de notre confrère Olivier Picard intitulée « Monnaies et timbres amphoriques à Thasos : quelques points de convergence » ; pour l'auteur, il ne fait pas de doute que des points communs peuvent être relevés entre ces deux types d'intervention étatique, évidemment plus manifeste dans la production monétaire que dans le timbrage des amphores, même si la cité ne pouvait pas se désintéresser des revenus tirés de la commercialisation à grande échelle du vin local. Au doyen de l'archéologie et de l'épigraphie thasiennes, François Salviat – qui dès 1961, rappelons-le ici, avait trouvé et publié le premier tampon, lui-même en argile, à timbrer des amphores apparus dans le monde grec - est revenu le soin d'exploiter les données de l'épigraphie sur pierre – en particulier les fameuses listes d'archontes et de théories – pour proposer de nombreuses identifications entre des «magistrats timbreurs» (ou «éponymes amphoriques», devant ne faire qu'un avec l'un de deux agoranomes de la cité) et un certain nombre de notables connus par ailleurs, ce qui lui permet, à maintes reprises, de resserrer ou même, parfois, de rectifier la chronologie reçue. Dans sa communication sur « Le timbrage récent à Thasos : reprendre et approfondir l'analyse chronologique et institutionnelle », M. Debidour a donné un perspicace bilan des résultats désormais acquis en même temps que le programme suggestif de ce qui reste à faire prioritairement dans l'étude de cette seconde phase du timbrage thasiens (à partir des années 340-330 jusqu'au début du II^e s.), en rappelant que c'est en 1972, sur la base des découvertes faites alors à la Porte du Silène, qu'il avait entamé ses recherches avec les encouragements des deux fouilleurs, Yves Grandjean et le soussigné ; dans une intervention distincte, faite avec l'archéologue roumain M. Ionescu, Debidour montre tout l'intérêt, pour l'établissement de la chronologie relative, d'un timbre gravé dont un premier spécimen a été découvert naguère à Mangalia, sur le site de l'antique Callatis. La section thasiennes s'achève par la contribution originale de Ch. Tzochev (« The Study of Engravers Hands on Greek Amphora Stamps : Methodology and Application »), qui essaie de détecter, sur les timbres de Thasos principalement, des particularités graphiques propres à constituer un dossier de timbres à distinguer du point de vue de leur éponyme mais néanmoins attribuables à un même graveur de matrice ; la plupart des spécialistes de l'amphorologie thasiennes se recrutant d'ordinaire parmi les

chercheurs de nationalité française ou, secondairement, roumaine, il vaut la peine de rappeler que Tzochev, rattaché à l'école britannique d'Athènes, s'est distingué en 2016 par la publication exhaustive et novatrice des timbres thasiens trouvés dans les fouilles américaines de l'Agora (voir ci-après à propos de la prise de position d'Alexandru Avram).

Pour ne pas allonger indûment cet hommage, on passera plus rapidement, en dépit de leur incontestable intérêt, sur les communications relatives aux ateliers de la mer Noire et d'Asie Mineure, deux zones qui, d'ailleurs, se recoupent en partie : les contributions pontiques concernent d'une part Mesambria (Bulgarie), colonie mégarienne à laquelle T. Stoyanov propose d'attribuer un certain nombre de timbres du « Groupe de Parmeniskos (d'autres provenant en revanche de la colonie érétrienne de Mendè en Chalcidique), tandis que, de son côté, M. L. Lawall retire à ce groupe une demi-douzaine de matrices portant le nom (macédonien ?) d'Alkanôr ; il s'agit, d'autre part, de l'importante ville d'Héraclée (sur le littoral septentrional de la Turquie), avec la communication d'Y. Garlan dont il a déjà été question ci-dessus. Pour l'Anatolie, c'est avec de bons arguments que V. Lungu attribue au territoire de Cyzique (Propontide) un timbre de type nouveau trouvé à Mytilène (Lesbos), tandis que B. Jöhrens peut démontrer, par le biais de l'archéométrie, l'origine milésienne de plusieurs ensembles d'amphores. C'est un linguiste bien connu, le regretté Claude Brixhe, spécialiste des parler de l'Asie Mineure méridionale, qui signe une mise au point intéressante intitulée « Spécificités et limites du corpus des timbres amphoriques pamphyliens », tandis que l'archéologue Caroline Autret fait connaître « un nouveau centre de timbrage en Cilicie à l'époque romaine : Antioche du Kragos », qui vient s'ajouter à deux autres centres ciliciens de production d'amphores (mais non timbrées celles-là), d'où l'intérêt de cette découverte fort récente réalisée par une mission turco-américaine.

Les études dédiées aux timbres rhodiens sont au cœur de l'ouvrage, à la fois parce que les Rhodiens ont été les plus gros exportateurs d'amphores vinaires durant toute l'époque hellénistique et parce que cette production, le plus souvent datée avec une remarquable précision, constitue un matériel de référence pour les fouilleurs sur tout le pourtour de la Méditerranée. Il se trouve, en outre, que c'est précisément le domaine de prédilection du principal éditeur de l'ouvrage : en effet, N. Badoud a placé Rhodes au cœur de ses recherches sur le monde hellénistique, avec un ouvrage fondamental pour l'histoire et la chronologie rhodiennes (*Le Temps de Rhodes*, Munich 2015), qui lui a valu la Médaille G. Mendel 2016 de notre Académie (cf. CRAI 2015, p. 1250-1253 ; *ibid.* 2019, p. 253 *sq.* pour un livre portant sur le recueil d'inscriptions et de timbres amphoriques d'un médecin et explorateur danois du XIX^e s.) ; l'importance, du point de vue iconographique aussi, des emblèmes imprimés sur ces amphores a été rendue manifeste par son étude sur le fameux Colosse de Rhodes, dont il a entretenu naguère l'Académie (CRAI 2011, p. 111-142, et *Monuments Piot* 2012) et qui fait maintenant l'objet d'un ouvrage entier (à paraître aux presses universitaires d'Oxford). Dans le volume dont il est question ici, N. Badoud signe avec le jeune spécialiste franco-roumain de l'anthroponymie thrace et grecque qu'est D. Dana une communication particulièrement instructive sur « l'onomastique des fabricants d'amphores rhodiennes », qui, à l'aide de diverses listes, fait voir que, sur près de 400 noms attestés dans ces documents, la moitié environ sont sûrement ou très probablement portés par des étrangers domiciliés (un bon nombre d'entre eux étant sans doute de condition servile), ce qui paraît néanmoins rendre très probable que les citoyens rhodiens ne dédaignaient pas, loin de là, de jouer un rôle actif dans cette production à grande échelle. Dans un second article, qui, d'une certaine façon, prolonge le premier, N. Badoud tente d'expliquer plus généralement « ce qu'étaient les timbres amphoriques grecs », en examinant de plus près la question du « genre et statut dans l'industrie céramique rhodienne » ; après un passage en revue des opinions très diverses professées jusqu'ici à ce sujet, l'auteur démontre de façon originale le caractère fiscal du timbrage en mettant en évidence la distinction à faire entre sphère publique et sphère privée, qui, à Rhodes, se traduit dans l'existence de deux types de timbres, les circulaires et les rectangulaires ; sur ceux-ci peuvent apparaître parfois des noms d'étrangers et même de femmes, alors que, sur ceux-là, figurent exclusivement des noms de citoyens, Badoud peut ainsi montrer que la taxe prélevée sur la production - d'abord annuelle, puis mensuelle à partir d'une certaine date - était de nature différente selon que le domaine appartenait à l'État ou qu'il était en mains privées, ce qui ne s'accorde qu'à l'hypothèse d'une taxe sur la production des amphores (et non à celle d'une taxe sur l'utilisation des argilières). Deux autres contributions viennent compléter cette passionnante enquête : d'abord l'étude de M. García-Sánchez sur « Famille, propriété et timbres amphoriques dans le droit grec ancien : le cas des fabricants rhodiens » qui s'interroge principalement sur les questions relatives à la transmission de la propriété dans le cas des ateliers rhodiens et plus généralement des biens fonciers dans le monde grec (mais en partant du principe que les fabricants étaient propriétaires de leurs ateliers, ce qu'à suivre Badoud ils n'étaient pas nécessairement : voir sa communication dans CRAI 2019, I) ; puis celle, de nature toute différente - et en langue anglaise celle-là - de J. Lund sur la typologie des anses d'amphores

rhodiennes, en partant des spécimens les plus sûrement datés pour déterminer les grandes lignes de l'évolution des formes. C'est par là que s'achève ce chapitre rhodien, appelé à marquer un tournant dans l'histoire des recherches sur l'économie et la société de cette île.

On peut regrouper ici les deux chapitres qui concernent les autres centres de production, qu'il s'agisse des sites du bassin égéen ou de ceux de la Méditerranée occidentale. Il a déjà été question ci-dessus de la communication consacrée aux amphores crétoises par A. Marangou, coéditrice du présent volume. Cet article est suivi d'une contribution de Tania Pangou sur les ateliers mineurs d'amphores timbrées, dont certains n'ont été révélés que fort récemment (c'est le cas de celui d'Érétrie en Eubée) et dont le nombre n'est pas loin d'approcher la centaine ; selon le système retenu pour le timbrage, l'attribution des amphores à un site déterminé peut s'avérer problématique, mais dans la plupart des cas la présence d'un ethnique abrégé et/ou d'un type monétaire connu permet d'identifier le lieu de fabrication de manière relativement aisée. Il paraît certain que le progrès des fouilles fera connaître d'autres ateliers encore. Sur quelques centres d'importance moyenne, le volume apporte des mises au point tout à fait bienvenues : ainsi pour les amphores de Corcyre/Corfou (D : Koukoumélis), pour celles du Salento (D. Manacorda), pour celles de Pithécoussai/Ischia qualifiées de « gréco-italiques » (G. Olcese), et enfin pour celles - encore assez problématiques - de Massalia/Marseille (L.-Fr. Gantès).

La perspective est différente dans les communications qui constituent la troisième et dernière partie du volume, puisqu'il ne s'agit plus, ici, d'étudier une production strictement localisée, de grande ou de faible ampleur, mais de prendre en compte un certain nombre de « sites de consommation », où la provenance des amphores est généralement assez diverse mais avec de grosses variations, selon les régions et les époques, dans la répartition des provenances. Naturellement, le nombre des sites susceptibles de fournir une telle documentation est presque infini, mais il a fallu faire des choix drastiques – dictés en partie par l'état d'avancement des études sur les sites ayant fait l'objet de fouilles plus ou moins systématiques – pour qu'apparaissent des faciès variés et intéressants. Les communications ont porté sur les sites suivants : Euhespérîdes/Benghazi en Libye (K. Goransson), Paphos-Hellènika (voir ci-dessus) et Néa-Paphos (A. Dobosz) dans l'île de Chypre, le site d'Issos/Kynet Höyük en Cilicie (P. Monsieur et J. Poblome), particulièrement intéressant parce que abandonné dès la basse époque hellénistique, diverses zones de fouille sur la côte nord-occidentale de la mer Noire, notamment Apollonia et Mésambria, comme aussi en Thrace méridionale dans des contextes gréco-indigènes (A. Bozkova et L. Gyuzelev, avec un autre article, dû à N. Matevici, portant sur la même région et offrant des observations dignes d'intérêt sur l'évolution des goûts en matière d'importation des vins produits par les grands centres égéens et pontiques), le site d'Albesti près de Tomis/Constantza en Roumanie (L. Buzoianu – M. Barbulescu), celui de Néapolis de Scythie/Simferopol (J.-P. Zajzev), où la plupart des timbres sont attribuables à la production rhodienne du II^e siècle, et enfin celui de Tanaïs sur le Don (M. Matera), où la prépondérance rhodienne est une fois de plus écrasante.

Faisons une mention particulière, pour conclure, de la contribution du très regretté Alexandru Avram sur « Les timbres amphoriques du remplissage de la fosse sacrée du *téménos* d'Istros », site archéologique de première importance pour les études d'amphorologie (voir déjà *Histria* VIII, 1, 1996, publication de sa thèse sur les amphores thusiennes trouvées à Istros). Car c'est, hélas, l'occasion de rendre hommage à ce grand savant, professeur à l'Université du Mans jusqu'à son départ à la retraite en 2021, date à laquelle il devait trouver une mort subite sur le chantier archéologique d'Istros/Histria précisément, dont il avait pris la direction après son maître Dionis Pippidi, associé étranger de notre Académie. Celle-ci avait du reste patronné, aux côtés de l'Académie des Sciences de Bucarest, l'une de ses publications majeures, à savoir le *Corpus des inscriptions de Callatis* (1999) et, plus récemment, elle a soutenu l'édition de sa *Prosopographia Ponti Euxini externa*, 2013 (cf. CRAI 2014, p. 1021-1023). Alexandru Avram n'était pas moins actif dans le domaine des timbres amphoriques que dans celui des inscriptions sur pierre et sur métal, considérant à juste titre qu'une nécessaire spécialisation ne devait pas compromettre l'unité fondamentale de la documentation épigraphique. Aussi était-il devenu, avec le temps, un des meilleurs connasseurs de l'amphorologie en général et des timbres thusiens en particulier, ne se limitant pas aux trouvailles faites sur les sites pontiques. En collaboration étroite avec N. Badoud et dans le sillage d'Y. Garlan (leur mentor à tous deux), il avait entrepris naguère à Thasos même une recherche sur les ateliers, qui se révélait prometteuse. Sa familiarité avec les problèmes du timbrage thusien se manifeste à plein dans la recension développée – critique mais toujours aimable – qu'il a donnée en divers lieux de la publication récente par Ch. Tzozek des trouvailles de l'Agora d'Athènes (voir « Bull. amph. » dans *Rev Ét. Gr.* 132, 2019, p. 149-154 n° 68-69). Ses connaissances linguistiques exceptionnelles lui permettaient de parler et d'écrire dans la plupart des grandes langues internationales et de lire le russe, l'ukrainien, le bulgare. De son dévouement

à la science témoigne amplement la dernière livraison en date du Bulletin quinquennal de l'amphorologie grecque (2019 pour les années 2012-2016). Avec sa disparition prématuée et les nouvelles obligations professionnelles incombant à N. Badoud, il est à craindre que l'ampleur de cet instrument de travail ne doive, à l'avenir, être fortement réduite, sa continuation même étant, en l'état, compromise. C'est dire, encore une fois, toute la valeur du volume dont il est fait ici hommage à l'Académie.

Denis Knoepfler